



Landré Varzec

Bulletin
municipal
d'informations

Landrevarzeg / Kannadig Ar Gumun

Numéro 30 / Mai 2021



Aux environs de Quimper

Landrévarzec

L'église



**Vie
communale** p 04 à 09



**Vie
scolaire** p 12 et 13



Histoire p 14 à 17

| Application Mobile : Citykomi®



Adoptez l'application Citykomi®, l'info locale notifiée en direct.

L'ACTUALITÉ DE LANDRÉVARZEC SUR SMARTPHONE

Soucieuse de vous informer sur ce qu'il se passe dans la commune, la mairie de Landrévarzec vient de déployer Citykomi®, votre nouveau service d'information en temps réel.

Citykomi®, c'est l'application mobile qui vous permet de recevoir les actualités et les alertes de Landrévarzec directement sur votre smartphone ou votre tablette. Une rue en travaux ? Un événement à venir ? Une alerte météo ? Ne cherchez plus ces informations, avec Citykomi® vous êtes averti immédiatement !

UNE APPLICATION UTILE ET BIENVEILLANTE

Un service qui a fait ses preuves auprès d'autres collectivités.

Depuis 2015, ce sont plus de 300 collectivités qui ont fait le choix d'informer leurs citoyens par le biais de Citykomi®.

Sans pub et sans collecter aucune données personnelle, l'application respecte votre vie privée et votre anonymat : pas de compte à créer, pas de numéro de téléphone, ni d'adresse mail à fournir. Vous êtes libre de vous désabonner à tout moment si les informations ne vous concernent plus.

Plus d'informations sur www.landrevarezec ou au 02 98 57 90 44.

LANDRÉVARZEC

**EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !**

L'ACTUALITÉ DE LANDRÉVARZEC SUR SMARTPHONE

- 1 > Téléchargez l'application Citykomi® sur votre smartphone ou tablette. C'est gratuit !



- 2 > Ouvrez l'application, touchez le symbole > Scannez le QR code ci-dessous pour vous abonner ou recherchez LANDRÉVARZEC à l'aide de la loupe.



FIL D'INFORMATION

> Informations communales

- 3 > Dès qu'un message est publié, vous recevez aussitôt une notification pour le consulter dans Citykomi®.



| Inscription à l'école

École Anjela Duval

Possibilité d'inscription des enfants à partir de deux ans (2 ans révolus à la rentrée de septembre).

Pour des renseignements ou une visite, merci de contacter Madame KERNEIS, directrice, au 02 98 57 90 66 (le lundi de préférence) ou par mail à ec.0290428H@ac-rennes.fr.

Prévoir le carnet de santé et le livret de famille pour le jour de l'inscription.

École St-René

Les inscriptions pour les classes et de maternelle et de primaire sont à faire auprès de Madame Sinquin (directrice) au 02 98 57 36 34.

Plus d'information sur l'école sur le site internet : <http://strenelandrevarezec.toutemonecole.fr/>

Le mot du Maire - Ger an Aotrou Maer

La nature se réveille et renaît en ce printemps 2021, comme depuis des millénaires relançant le cycle de la vie.

Depuis un an, la covid 19 a endormi nos activités quotidiennes et nos relations des uns avec les autres. Espérons que l'arrivée de la belle saison et la vaccination nous enlèvent ce carcan de plus en plus lourd à subir.

La municipalité reprend la publication du bulletin communal en plus des lettres d'information afin de permettre à chaque foyer landrévarzecois d'avoir régulièrement un écho de la vie municipale, scolaire et associative.

Daniel Kernaléguen, après un travail de recherche historique, nous ouvre une page du passé de notre commune.

Que ce nouveau bulletin municipal vous apporte à toutes et à tous une agréable lecture.

Dihuniñ hag en em lakaat da labourat en-dro a ra an natur gant an nevez-amzer 2021-mañ evel ma ra bep bloaz abaoe milvedoù en ur adlañsañ kelc'h ar vuhez.

Abaoe bloaz e chom lod eus hon obererezhioù hag eus hon darempredoù gant an dud all damgousket. Emichañs, gant an amzer vrav o tegouezhout met ivez gant ar vaksinadur, e vimp disammet eus ur bec'h diaesoc'h-diaesañ da c'houzañv.

Kroget eo en-dro an Ti-Kêr da embann ur c'hannadig, lizhiri Keleier a vez embannet ouzhpenn, a-benn kinnig d'an holl familhoù eus Landrevarzeg keleier eus buhez ar gumun, eus buhez ar skolioù hag ar c'hevredigezhioù. Goude ul labour enklask e kinnig deomp Daniel Kernalegenn ul lodenn eus amzer tremenet hon gumun. Emichañs ho po, an holl ac'hanoc'h, plijadur da lenn ar c'hannadig-mañ.



Paul Boëdec,
Maire de Landrévarzec
Maer Landrevarzeg

Directeur de publication :

Paul Boëdec, Maire.

Responsable de rédaction :

Stéphane Riou, Adjoint au Maire.

Rédaction :

Élus, associations, directrices des écoles et Daniel Kernalegenn.

Mairie de Landrévarzec :

1 place St-Guénolé - 29510 Landrévarzec

Tél : 02 98 57 90 44

Mail : mairie@landrevarzec.fr

Conception / Impression :

APF Entreprises 3i concept - 02 98 59 58 09.

Papier 100% PEFC.



État Civil Marilh ar boblañs

En 2020, la commune a enregistré :

- ▶ 24 naissances
- ▶ 8 décès
- ▶ 4 mariages
- ▶ 10 pacs.

La population légale de Landrévarzec fin 2017 (derniers chiffres officiels de l'Insee) est de 1846 habitants (1750 en 2012) avec une augmentation de 0,7% par an en moyenne.

Elle est estimée à 1887 habitants au 31 décembre 2020.

Urbanisme

Rappel :

Un Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document destiné à définir la destination des sols. Il définit les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc...

Le zonage comprend 4 types de zones :

- ▶ **U** pour les zones urbanisées
- ▶ **AU** pour les zones à urbaniser
- ▶ **N** pour les zones naturelles
- ▶ **A** pour les zones agricoles.

1 - Les dossiers instruits

Depuis le 01 juin 2020, nous avons instruit :

- ▶ **15** Permis de Construire (PC)
- ▶ **24** Déclaration Préalable (DP)
- ▶ **50** certificats d'urbanisme (CU).

2 - Modification du PLU

Lors de la deuxième commission urbanisme du 25 mars dernier, la présentation de la situation et les échanges ont conduit la commission à finali-

ser le cahier des charges de modification du PLU. Cette modification comportera des changements à la marge qui ne remettent pas en cause les choix initiaux. L'objectif est d'ouvrir une zone 2AUh en 1AUh (terrain de M^{me} Mignon à Ty Tokig), de passer le terrain de foot de Kerzulliec en 1AUe et d'étoiler un bâtiment pour permettre son changement de destination (lieu-dit Molc'huen). En fonction du calendrier, il devrait également y être intégré la deuxième zone 2AUh de Ty Tokig en 1AUh et la zone artisanale de Kerdalaë de 2AUi en 1AUi.

Le règlement et règlement graphique du PLU sont disponibles sur le site de la mairie à l'adresse : <http://www.landrevazec.fr/spip.php?article152>

3 - Transfert de la compétence PLU

Les communes disposant d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ont jusqu'au 1^{er} juillet 2021 (délai supplémentaire de 6 mois) pour débattre, en accord avec la loi ALUR, sur le transfert du PLU vers un PLUI (Intercommunal). Les élus ont voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 18 décembre 2020 pour conserver la compétence sur la commune.

Travaux

La commission travaux du 20 juin 2020 a permis de présenter les différents projets de l'année. Elle a également été l'occasion d'initier les discussions concernant la redynamisation du centre bourg et notamment sur le sujet du sens de circulation. Vous avez déjà pu découvrir dans le Keleier N°3 la présentation de nos différentes réflexions.



En plus de petits travaux du quotidien, 3 chantiers de voirie ont été réalisés aux lieux-dits Ty Gard, au Crecq, et Stang Ar Lenn / Stang Ar Veil.

Le personnel communal à votre service

Services administratifs :

Valérie LAUTIER : Directrice Générale des Services
Karine JAM : Chargée d'accueil
Fanny MOUNIER : Assistante administrative

Service de restauration École St-René

Cécile MALLET
Cécilia GUILLOU : (absente sur la photo)
Solen VILLAUME

Services techniques :

Frédéric LAMBALLE : Responsable
Ronan POULIGUIN : Agent Polyvalent (absent sur la photo)
Ludovic CHAISSAC : Agent Polyvalent

Services scolaires et périscolaires :

Carole BRIAND : ATSEM (absente sur la photo)
Christine CAPITAINE : ATSEM
Sylvie HORELLOU : Restauration scolaire / Entretien
Karine GUEGUEN : Restauration et Garderie
Laurence TANNIOU : Restauration et Garderie
Isabelle TANGUY : Garderie / Entretien
Maëla LEGRAND : Restauration scolaire



Périscolaire et entretien



Administratif et technique



Cantine St-René

Présentation synthétique du budget 2020

Le budget 2020 s'inscrit dans la continuité des exercices précédents compte tenu de la prise de fonction des nouveaux élus le 28 mai.

Les évènements inédits que nous vivons ont impacté notre quotidien depuis mars 2020. Depuis le premier confinement qui a mis à l'arrêt une partie de l'activité économique, la lutte contre la Covid 19 devient un enjeu fort de nos préoccupations.

Il nous appartient, en tant que collectivité de poursuivre nos missions tout en protégeant nos administrés et nos agents. Des dépenses non prévues au budget sont devenues notre quotidien : masques, gel, désinfectants...

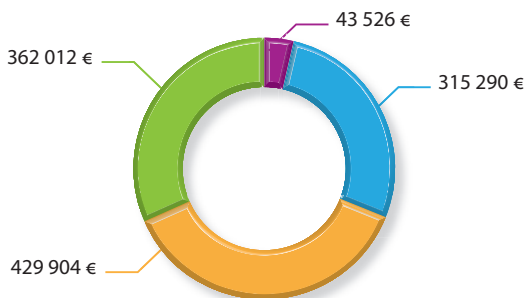
Des dépenses supplémentaires de charges de personnel sont venues également grever notre budget notamment pour la désinfection des locaux.

Budget 2020	Dépenses	Recettes	Excédent
Fonctionnement	1 268 297,39 €	1 844 436,83 €	576 139,44 €
Investissement	406 174,27 €	434 265,64 €	28 091,37 €

Le budget est composé de 2 sections :

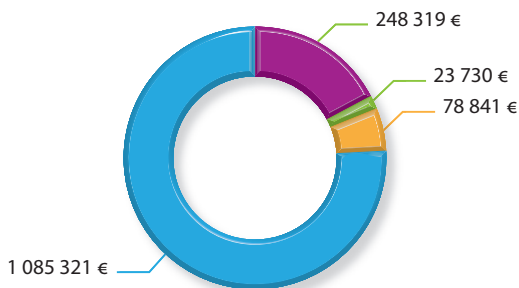
- ▶ La section de fonctionnement qui comprend les opérations nécessaires au fonctionnement des services de la commune ;
- ▶ La section d'investissement qui comporte les opérations qui modifient le patrimoine de la collectivité (travaux...).

Les dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général (Alimentation, Informatique, Énergie, Maintenance...)
- Charges de Personnel
- Autres charges courantes (Contribution au SIVOM, Subventions aux associations...)
- Charges Financières (Intérêts des emprunts)

Les recettes de fonctionnement



- Produit des services (Facturation cantine, garderie, concessions...)
- Impôts et taxes
- Dotations participations (Compensation de l'état)
- Autres produits de gestion courantes (Loyers des locaux commerciaux, remboursements divers...)

Chiffres clés

Les dépenses réelles de fonctionnement en 2020 par habitant représente :

615 € / par habitant.

Moyenne de la strate :

648 € / par habitant.

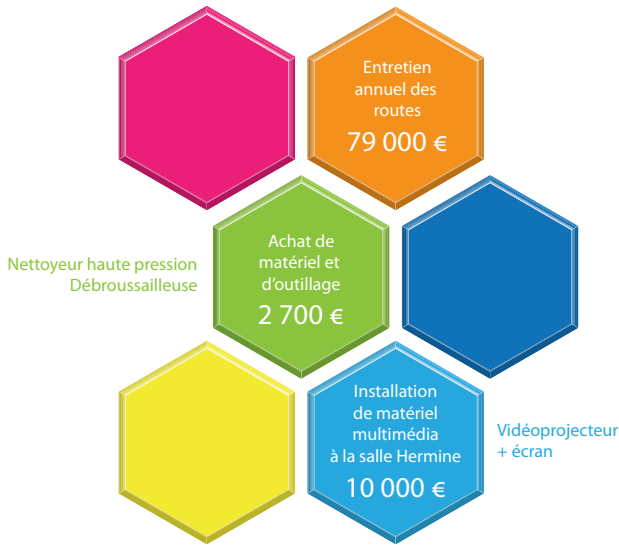
2020 en chiffres

Montant du budget de fonctionnement :
1 268 000 €

Capacité d'autofinancement nette :
204 000 €
85 000 € en 2019

Endettement Maîtrisé :
Encours de la dette :
452 € / par habitant
(moyenne de la strate
612 € / par habitant)

Opérations principales d'investissement en 2020



Infos pratiques



La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, facture d'eau...).

Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

Le bar-tabac du Moulin du Lay propose désormais ce service.

Budget primitif 2021

Le budget primitif est un document prévisionnel des recettes et des dépenses pour l'année à venir. Afin que les projets se concrétisent, il importe de contrôler les dépenses et les recettes pour aboutir à l'équilibre.

Les principes directeurs du budget 2021 sont :

- ▶ Poursuite du désendettement ;
- ▶ Mise en route des projets de la campagne électorale ;
- ▶ Maîtrise des coûts de fonctionnement.

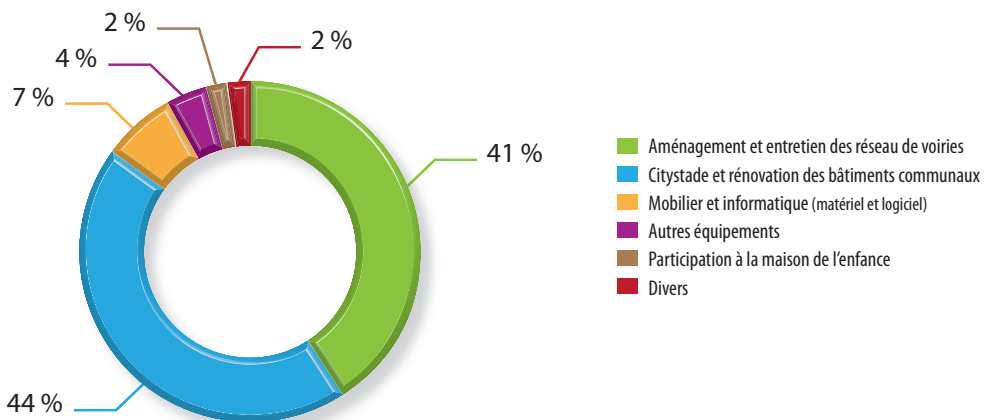
Budget Primitif 2021	Dépenses
Fonctionnement	1 749 997,00 €
Investissement	953 053,09 €
Total	2 703 050,09 €

Les principaux chiffres du budget primitif 2021

Section fonctionnement :
Recettes réelles : **1 449 997 €**
Dépenses réelles hors remboursement des emprunts : **1 326 046 €**

Section investissement :
Dépenses réelles hors remboursement des emprunts : **844 552 €**

Investissement 2021



| Le CCAS

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées.

C'est un service administratif dont les attributions sont nombreuses. Promoteur de l'action sociale locale, le CCAS participe, pour ses missions obligatoires, à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, lutte contre l'exclusion, domicilie des personnes sans domicile, (c'est à dire leur permettre d'avoir une domiciliation pour leur courrier, et ainsi faire valoir leurs droits sociaux). Le CCAS de Landrévarzec permet également, en cas de difficultés passagères, d'accéder à l'Épicerie Sociale et Solidaire de Briec après examen de la situation.

Concernant les actions entreprises en 2020, la première a consisté en la distribution de masques à la population début juin, offerts par la municipalité et QBO : à domicile pour les plus de 60 ans et lors de permanences à la salle de la Fontaine pour les autres.

D'autre part, la crise sanitaire n'a pas permis la tenue du traditionnel repas des aînés en fin d'année. Il a été remplacé exceptionnellement par la distribution de bons d'achats de 15 € à faire valoir dans les commerces de Landrévarzec pour les personnes de 84 ans et moins et pour les plus de 85 ans, un panier garni de produits locaux leur a été distribué.

Ces actions ont été particulièrement appréciées. Le doyen de la commune, quant à lui, a reçu la visite du maire et de l'adjointe chargée des affaires sociales et s'est vu attribué un second panier, toujours garni de produits issus des commerces landrévarzécois.



Le doyen de la commune



Distribution de paniers garnis de produits locaux

| Jeunesse / Associations

Les jeunes participent à la conception du futur terrain sportif !

Le projet de la municipalité de créer un véritable espace sportif dans la zone sous le terrain de foot prend forme.

Par deux fois, les jeunes de la commune ont été invité à venir donner leur avis, faire des propositions...

Un temps de travail a ensuite été organisé avec des professionnels pour intégrer les souhaits des jeunes dans le projet.

Les travaux ont désormais débuté et nous espérons que ce nouvel espace sera à la disposition des habitants dès le début de l'été !



Projet Jeunes Citoyens

Une aide de 400 € pour un engagement citoyen dans la commune ! Ce nouveau dispositif initié par la municipalité est à destination des jeunes de 16 à 20 ans ayant un projet professionnel ou de mobilité.

Le Projet Jeunes Citoyens vise à accompagner les jeunes de Landrévarzec âgés de 16 à 20 ans dans l'accès à l'autonomie par un engagement citoyen dans leur commune. 5 jeunes pourront bénéficier de ce dispositif en 2021.

Toutes les informations : www.landrevazec.fr

En bref...

P'tit Gibus :

les enfants de CM1/CM2 ont reçu 2 numéros du P'tit Gibus, magazine citoyen auquel la Mairie a abonné les élèves.

Un troisième numéro sera disponible d'ici la fin de l'année scolaire.



« Essentiel » :

À l'invitation de la municipalité, les responsables associatifs de la commune ont symboliquement apposé le mot « essentiel » sur la salle Hermine et la salle de La Fontaine. Quelles soient sportives, culturelles ou de loisirs, les associations sont essentielles à la vie communale et au maintien du lien social pour mieux vivre ensemble.



Le SIVOM-Centre Social du Pays Glazik

1 - Les axes d'intervention :

Le **Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples du Pays Glazik** est un établissement public créé et géré par les élu·e·s des cinq communes du Pays Glazik afin de proposer différentes formes d'animations et d'activités pour l'ensemble des habitants du territoire.

Il intervient dans les domaines suivants :

- ▶ l'enfance
- ▶ la Jeunesse
- ▶ la Famille
- ▶ la Culture
- ▶ Le Soutien aux Associations
- ▶ l'Emploi et les Relations Entreprises
- ▶ l'Action Sociale

Le SIVOM est porteur d'un agrément centre social qui guide pour travailler collectivement, transversalement, en pensant usagers et habitants... comme public, mais aussi comme acteurs.

2 - Des services à la population :

Une équipe d'accueil à votre écoute

L'équipe vous accueille, vous informe et vous accompagne dans vos démarches (emploi, accès aux droits, logement, santé...). Elle vous dirige vers les services ou professionnels selon vos demandes.

Enfance- jeunesse :

▶ Le Centre de loisirs

Accueil des enfants de 3 à 10 ans pour des temps de loisirs.

Contact direction : Yann LE DEVEHAT

☎ 02 98 57 70 91 ✉ alsh@glazik.bzh

▶ L'Espace Jeunes

Pour tous les jeunes de 11 à 17 ans : activités de loisirs et projets de jeunes, ouvert les mercredis, samedis et vacances scolaires.

Contacts : Annaïk MERDY et Gwenaëlle RAGUÉNÈS

☎ 06 08 32 10 87 ✉ espacejeunes@glazik.bzh

▶ Point Information Jeunesse

C'est un lieu d'informations, d'écoute et d'accompagnement.

Contacts : Annaïk MERDY et Gwenaëlle RAGUÉNÈS

☎ 06 45 26 11 51 ✉ pij@glazik.bzh

▶ Accompagnement à la scolarité

• **Pour les primaires :** 3 ateliers de lecture/écriture sur les communes de Langolen, Landudal et Landrévarzec et 1 atelier d'aide au langage à Briec.

Contact : Marie HUBERT ☎ 06 89 81 91 27

• **Pour les collégiens :** 2 ateliers d'aide méthodologique à Briec.

Contact : Gwenaëlle RAGUÉNÈS ☎ 06 08 32 10 87

Actions Économiques et Sociales

▶ Accès aux droits

- Accompagnement des usagers pour l'utilisation du Caf.fr ou autres sites.
- Information des usagers sur leurs droits, écoute, orientation.
- Aide pour remplir vos dossiers administratifs : CAF, CPAM, MSA, impôts, retraites, logement, vie quotidienne, etc.

Contact : Jeannine LE ROY

☎ Horaires d'ouverture du Pôle Ti Glazik, sauf le lundi. Avec ou sans rendez-vous.

☎ 02 98 57 70 91 - 02 98 57 76 10 ✉ jleroy@glazik.bzh

▶ Logements

ALT (Allocation Logement Temporaire) :

4 logements sont mis à disposition temporairement, à des personnes éprouvant des difficultés à accéder ou à se maintenir dans un logement.

Jeunes : 1 logement est mis à disposition temporairement à des personnes de 16 à 30 ans inscrites dans un parcours d'insertion professionnelle.

Contact : Virginie CARIOU

☎ jeudi matin de 9h00 à 12h30

☎ 02 98 57 93 11 ✉ vcariou@glazik.bzh

▶ Relation entreprises

- Accompagne les entreprises dans le dépôt de leur offre d'emploi .
- Identifie les personnes en recherche d'emploi pour une mise en relation optimisée.

Contact : Stéphanie LAFILLÉ

☎ Horaires d'ouverture du Pôle Ti Glazik, avec ou sans rendez-vous.

☎ 02 98 57 70 91 ✉ slafille@glazik.bzh

► Emploi et formation

- Accompagnement individualisé et personnalisé dans la mise en œuvre du projet professionnel (emploi ou formation).
- Accès à un espace emploi - formation (offres d'emploi, documentation et ordinateurs, etc.)

Contact : Stéphanie LAFILLÉ

🕒 Horaires d'ouverture du Pôle Ti Glazik, avec ou sans rendez-vous.

☎ 02 98 57 70 91 ✉ slafille@glazik.bzh

Ces deux services proposent des animations liées à l'emploi (Boost' Emploi tous les mardis matin, visites d'entreprises, café de l'emploi, etc.)

3 - Des activités pour les habitants du territoires :

Animation, Culture, Vie Citoyenne et Associative

► Animation adultes/familles

Le secteur adultes/familles propose des activités (loisirs, socioculturelles, parentales) à destination des adultes et des familles. Sa démarche consiste à accompagner les initiatives d'habitants. Il est garant de la réalisation et du suivi de ses activités.

Contact : Nelly TROBOA et Sébastien VALENTE

☎ 02 98 57 70 91 - 06 77 61 81 20 ✉ famille@glazik.bzh

► Ludothèque

À Ti Glazik ou en itinérance, la ludothèque propose des animations, des soirées, du prêt de jeux aux familles, enfants, structures, associations, écoles, etc.

Contacts : Marie HUBERT et Gwalarn RAPHALEN

☎ 06 89 81 91 27 ✉ ludotheque@glazik.bzh

► Animation multimédia

Pour se familiariser avec l'ordinateur, internet et les nouvelles technologies. Ateliers sur différentes thématiques (initiation, e-mail, réseaux sociaux, tablette, etc.)

Contact : Stéphanie SANÉ

☎ 02 98 57 71 45 ✉ multimedia@glazik.bzh

► Intervention musicale

Éveil musical (chant, découverte de compositeurs, jeu instrumental...) à destination des enfants des écoles élémentaires du Pays Glazik.

Contact : Lætitia DEVIVIER

☎ 02 98 57 70 91 ✉ musique@glazik.bzh

► Soutien à la vie associative

Besoin de conseils pour créer votre association, un référent vous accompagne pour toute aide technique (statuts, création d'association, appel à projet...) et dans la réalisation de projet associatif.

☎ 02 98 57 70 91 ✉ famille@glazik.bzh

4 - Les organismes partenaires présents dans nos murs :

• Action Territoriale pour l'Insertion, la Formation et l'Emploi (ACTIFE)

🕒 Sur RDV ☎ 02 98 64 80 20

• Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE)

🕒 Permanences sur RDV auprès de l'accueil Ti Glazik
☎ 02 98 57 70 91

• Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

🕒 2^e et 4^e mercredi du mois, de 9h00 à 12h00
☎ 02 98 46 37 38

• Association pour la Formation et l'Insertion Professionnelle (AFIP)

🕒 Les lundis de 13h30 à 16h30 ☎ 02 98 95 71 98

• Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

🕒 Les professionnels du CDAS sont présents uniquement sur RDV ☎ 02 98 76 25 00

• Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

🕒 Les 1^{er} et 3^e lundi du mois, de 9h00 à 12h00 sur RDV ☎ 02 98 44 97 47

• Consommation Logement et Cadre de vie (CLCV)

🕒 Les 1^{er} mercredi du mois, de 14h00 à 17h00 sur RDV ☎ 02 98 55 30 57

• Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

🕒 Les lundis et vendredis, de 9h00 à 12h00
☎ 02 98 64 51 01

• DIAPASON - École de musique à partir de 4 ans

🕒 Les horaires sont communiqués sur le site : www.diapazik.fr ☎ 02 98 57 32 95

• L'Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (LADAPT)

🕒 Sur RDV ☎ 02 98 95 94 59

• Mission Locale

🕒 Sur RDV ☎ 02 98 64 42 10

• Protection Maternelle Infantile (PMI)

🕒 Sur RDV ☎ 02 98 76 62 72



☎ 02 98 57 70 91
✉ alsh@glazik.bzh

| École Anjela Duval

Un petit aperçu des activités menées à l'école publique Anjela Duval.

• Association ELA

Dans le cadre de l'éducation à la différence et au regard sur le handicap, les enfants de l'école participent depuis 2 ans au cross et à la dictée au profit de ELA (association qui œuvre en faveur de la recherche contre la leucodystrophie).



• Semaine du goût

Plusieurs professionnels sont intervenus dans les classes sur la semaine du goût, du 12 au 16 octobre.



• Carnaval

Le jeudi 18 février, carnaval à l'école : confettis et crêpes étaient au rendez-vous.



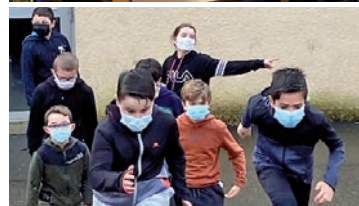
• Potager

Atelier plantations en maternelle.



• Journée immersion

Journée immersion des élèves de CM2 au collège Pierre Stéphan.



Pour le plus grand plaisir des enfants, la neige est venue nous rendre une petite visite.



| École St-René

L'école St-René accueille cette année 79 élèves répartis pour la première fois en 4 classes : PS/MS, GS/Cp, CE1/CE2, CM1/CM2. Elle voit aussi l'arrivée de 2 nouvelles enseignantes qui viennent étoffer l'équipe déjà en place : Delphine Le Fur a en charge les CE1/Ce2 et Murielle Sinquin, nouvelle cheffe d'établissement a les GS/CP.

• Le Yoga

Au cours de la première période de l'année les élèves de toutes les classes ont bénéficié de 10 séances de yoga avec Brigitte Bleuzen. Ce cycle est renouvelé à partir du 9 mars. C'est une discipline qui prend en compte la personne toute entière. Elle implique la recherche d'une posture corporelle équilibrée, l'expérimentation d'une respiration fluide et l'expérimentation de techniques de relaxation simple : c'est ce que Brigitte Bleuzen travaille avec eux et ils en tirent un réel bénéfice.



• Un goûter à l'automne

La semaine précédant les vacances de la Toussaint les élèves ont participé à une semaine sur le thème de l'automne. Chaque classe a réalisé des compositions plastiques, land art sur le thème. Chaque classe a aussi confectionné des gâteaux, soupes et autres compotes qui ont été partagés lors d'un goûter collectif.



• Des sapins pour Noël

Sur proposition de l'adjoint aux affaires scolaires, Mr Stéphane Riou, les élèves de GS/Cp et CE1/CE2 ont

décoré deux sapins à la salle de la fontaine.



• L'anglais

L'école St-René met aussi en avant l'apprentissage des langues. En plus du temps d'anglais prévu dans les programmes, chaque lundi matin les élèves de la GS au CM2 participent aux séances proposées par Elma de la société Pop English. Il s'agit d'un apprentissage linguistique qui combine mimes et chansons.

Les élèves de PS et MS bénéficient eux aussi de leur séance d'anglais grâce à un échange de service entre Delphine Le Fur et Marie Le Nouy.



• Le chant

Un jeudi sur deux Franck Wolfarth intervient dans toutes les classes pour une initiation à la musique et le chant. Il travaille notamment sur le rythme et anime les chants qu'il compose sur le thème de l'année. Les CM1/CM2 apprennent à jouer de la flûte.



• Le projet jardin

Un projet jardin se met en place cette année. Il incite à la découverte et à l'expérimentation, les apprentissages sont très variés et transdisciplinaires. Une belle occasion de valoriser les réalisations des enfants, de stimuler leur créativité et de favoriser l'émulation collective. Le projet de création de jardin pédagogique va nous engager à court et moyen terme. En effet l'investissement nécessaire en temps et en énergie mérite d'envisager une certaine pérennisation. L'engagement total des parents d'élèves est une aide précieuse dans la mise en place de ce projet.



• La bibliothèque



• Présentation du collège



La famille de Ploec, son tombeau et ses liens avec Landrévarzec

Les Landrévarzecoïses de longue date ont tous entendu parler de la famille de Ploec, ils ont tous vu la tombe familiale située près de l'église. Mais combien l'ont regardée attentivement ? Cette famille a pourtant marqué notre commune de manière très importante, essentiellement entre 1814 et 1945, et il n'est pas inutile de s'attarder un petit peu sur son histoire.

La famille De Ploec est une ancienne famille noble qui avait son origine à Ploec sur Lié (22). Un des descendants de cette famille va s'installer sur les terres du Timeur en Poullaouen, qui sont érigées en Marquisat le 17 juin 1618, ce qui permettra à l'aîné de la famille de s'octroyer le titre de « Marquis ». Cette famille de Ploec arrive par mariage au château de Guilguiffin à Landudec à la fin du 16^{ème} siècle.

En 1814, lors de la constitution du premier cadastre de Landrévarzec, la famille de Ploec était propriétaire de Kerguelegan (manoir et métairie ainsi que des terres) et de Kervoueled (bâtiments et la majeure partie des terres). Ces propriétés, liées à la trêve de Kilinenn à l'époque, avaient été acquises par la famille De Ploec en 1734. Il semblerait qu'auparavant le manoir de Kerguelegan

appartenait à la famille de Kerguelen. En tous cas en 1689 le manoir était habité par Dame Germaine de Kerguelen, fille de Tanguy de Kerguelen, écuyer, Sieur de Penn ar Yeun.

Comme toutes les familles nobles, la famille de Ploec est représentée par un blason et elle se choisit une devise. Ces deux éléments, blason et devise, sont représentés à chacun des deux bouts du tombeau situé près de l'église du bourg. La devise, difficilement lisible sur la photo ci-contre est :

L'âme et l'honneur

En langage héraldique le blasonnement est :
d'hermine aux trois chevrons de gueules.

La tombe de la famille, la seule, avec celle du recteur François Souben, à être restée dans l'enclos de l'église, a sans doute été construite en 1887, lors du décès du Marquis Alexandre Marie Sébastien, son



La tombe de la famille de Ploec

Blason et devise



premier occupant. À cette époque le cimetière de Landrévarzec se trouvait autour de l'église (cf. photo ci-dessous). Pour des raisons de place et sans doute également des raisons sanitaires le conseil municipal décide, en février 1922, de le transférer dans la parcelle N 604 de 3600 m² nommé « Park ar c'hoad ». Après avoir eu l'ensemble des autorisations nécessaires, les travaux sont lancés. Les murs d'enceintes sont terminés en juin 1925. À partir de cette date les inhumations se font dans ce nouveau cimetière. Les tombes se trouvant autour de l'église y sont transférées petit à petit et c'est dans ce cadre que M^{elle} Hélène de Ploec et sa sœur la Comtesse de Flers écrivent, le 27 mai 1929, aux autorités pour demander que leur caveau de quatre places ne soit pas transféré et que la quatrième place puisse être utilisée. Elles sont prêtes à payer. Le préfet répond 4 jours plus tard en donnant son accord, si le monument est ancien ou s'il s'agit d'une œuvre d'art. Il semble que le maire de l'époque l'ait classé dans l'une ou l'autre de ces deux catégories car il

est toujours là aujourd'hui et la quatrième place a été utilisée quelques années plus tard comme nous le verrons un peu plus loin.

Le premier des Marquis de Ploec à s'occuper des affaires de Landrévarzec est :

► Alexandre Jean Sébastien (né le 5/11/1766 au château de Guilguiffin à Landudec et décédé le 19/10/1858 à Kerguelegan en Briec à l'époque). À la Révolution il émigre comme tant d'autres nobles, d'abord en Allemagne puis en Grande-Bretagne. Il ne rentra en France qu'une fois le calme revenu, sans doute en 1804. En tous cas il décide de s'installer à Kerguelegan, qui appartient à la famille depuis 1734 comme nous l'avons vu plus haut mais qui est sans doute en très mauvais état car il décide la reconstruction du manoir mais également de la métairie. Ces travaux seront menés à bien à partir de 1811. Lors de l'établissement du cadastre napoléonien en 1814 la famille résidait toujours à Kemper, dans son hôtel particulier. Mais pourquoi Alexandre choisit-il de venir à Kerguelegan au lieu d'aller sur ses terres historiques de Guilguiffin ? C'est très curieux ! En creusant un peu on s'aperçoit que le véritable Marquis de Ploec est son frère aîné Jean Louis Armand Fortuné. Seulement celui-ci semble très proche du peuple, il se dit qu'il se rend dans les bistrotts avec les paysans, qu'il y chante et y joue de la musique bretonne. Lors du déclenchement de la Révolution il prend fait et cause pour celle-ci : on imagine aisément le scandale que cette prise de position engendre dans la famille. Lors du retour d'émigration la famille parvient à mettre celui qu'elle considère comme traître à la royauté sous tutelle et décide de donner le titre de Marquis à son frère cadet Alexandre. Le véritable Marquis est in-

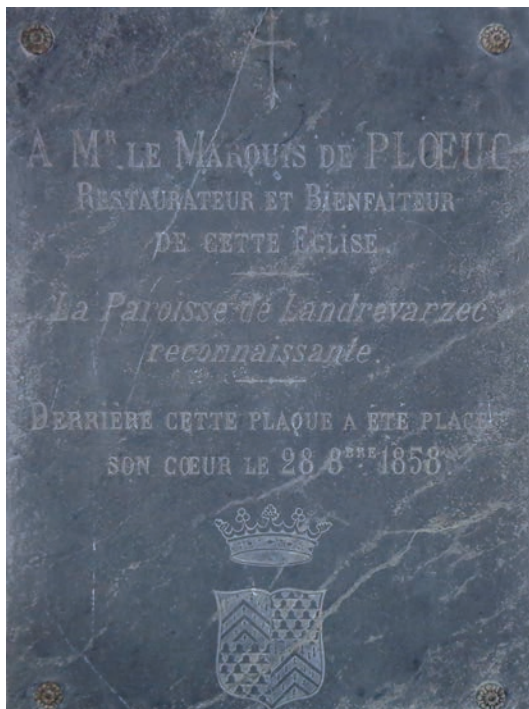


le cimetière de Landrévarzec se trouvait autour de l'église

terné quelques années à Rennes avant d'être libéré en 1814 et de réintégrer son château de Landudec. Notre nouveau Marquis, Alexandre donc, se doit de trouver un nouveau point de chute et un nouveau «château» et ce sera donc Kerguelegan. En 1814 Alexandre obtient un poste de conseiller de préfecture à Kemper. Il faut spécifier quand même que le préfet de l'époque était son neveu par alliance : ça aide ! En effet Athanase Conan de Saint Luc a été nommé Préfet du Finistère sous la Restauration en 1814. Il était lui-même émigré et se marie lors de son retour d'émigration à Jeanne Rose de Ploeuc en 1804, celle-ci est la fille du Marquis destitué, Jean Louis Armand Fortuné.

Alexandre est honoré de la légion d'honneur en 1825. Le recensement de 1846 donne, au travers du personnel présent au «château», une idée du train de vie du Marquis. À cette date il y avait une fille de chambre de 37 ans, une cuisinière de 25 ans et un jardinier de 28 ans.

Par ses lettres adressées aux autorités il a usé de son prestige et du prestige de son nom en faveur de la création d'une paroisse. Il a vu la création de celle-ci de son vivant, en 1841. À cette date l'église est en très mauvais état et de gros travaux sont nécessaires. Le Marquis a très certainement ouvert son portefeuille à cette occasion, ce qui lui a valu, lors de son décès, d'être honoré par les paroissiens. Ceux-ci ont demandé d'obtenir son cœur qui a été placé dans une niche spécialement creusée dans un mur à cet effet. Cette niche a ensuite été scellée par une plaque de marbre (ci-dessous) portant cette inscription :



«À M^r le Marquis de Ploeuc Restaurateur et Bienfaiteur de cette église. La Paroisse de Landrévarzec reconnaissante. Derrière cette plaque a été placé son cœur le 28 Octobre 1858».



► Son fils : Alexandre Marie Sébastien (né le 7/10/1815 à Quimper et décédé le 25/08/1887 à Kerguelegan en Briec) se marie le 17/08/1857 à Émilie Agathe Marie de Mauduit du Plessis (née le 14/11/1831 à Lorient et décédée le 27/12/1911 à Paris). C'est certainement le Marquis de Ploeuc le plus célèbre.

Suite à une chute de cheval il souffrit toute sa vie de claudication et ne put s'engager, comme il le désirait, dans la marine. Il rentra au ministère des finances où il grimpa tous les échelons. Ses compétences sont reconnues et il est envoyé pour une mission de régularisation des finances du St-Siège à Rome en 1854. En tant que commissaire du gouvernement il est envoyé en mission à Constantinople (Istanbul aujourd'hui) afin de chercher à régler la situation financière de la Grèce (1859-1863). Sa compétence est reconnue par l'ensemble des acteurs sur le terrain et en tant que fondateur il devient le premier directeur de la BIO (Banque Impériale Ottomane) jusqu'en 1867 (son fils René naîtra d'ailleurs à Constantinople). Rentrant à Paris il devient sous-gouverneur de la Banque de France qu'il dirigera pendant la Commune. Sa capacité à gérer ce poste pendant cette période très troublée lui vaudra d'être fait commandeur de la légion d'honneur en 1871. Il se lance ensuite dans une carrière politique et est élu en 1871 en tant que député monarchiste du département de la Seine. Il sera battu en 1876 et se retire de la vie politique. Malgré sa vie professionnelle de très haute tenue il garde quand même un œil sur Landrévarzec. Lors de sa mission à Rome en 1854 il rencontre le pape Pie IX et lui raconte l'histoire de l'église de Landrévarzec achetée par 4 paroissiens après la Révolution et redonnée gratuitement à la paroisse en 1841 par les 18 héritiers, dont certains très pauvres. «Le souverain pontife se leva, ouvrit un tiroir et en retira 18 médailles qu'il confia au Marquis de Ploeuc. Celui-ci les remit à son retour à Monseigneur Sergent, évêque de Kemper qui se rendit à Landrévarzec afin de distribuer ces précieux souvenirs à chaque intéressé !».

Il obtient l'accord de la congrégation St-Joseph de Cluny pour l'envoi de 2 sœurs en 1873, une sera chargée de l'enseignement et l'autre des soins aux malades. Il prend à sa charge le mobilier, la

propriété de la « maison d'école » et garantit pendant 10 ans le traitement de la sœur soignante. Le 14/12/1875 il achète à un certain Frédéric Louarn un champ nommé « Dourig ar Gueben » afin de construire une école neuve pour les sœurs.

Son építaphe sur la tombe :

Ici repose - Alexandre Marie Sébastien - Marquis de Ploeuc - Inspecteur Général des Finances - Sous Gouverneur de la Banque de France - Député de la Seine décédé à Guerguélegand - Le 25 Août 1887 dans sa 72^e année - Priez pour lui.

Et celle de son épouse :

Émilie - Agathe - Marie de Mauduit du Plessis - Marquise de Ploeuc - Née à Lorient le 14 Novembre 1831 - Décédée à Paris le 27 Décembre 1911.

► Son fils : René Alexandre Étienne Constantin (né le 26/12/1867 à Constantinople et décédé le 31 mai 1938). Il se marie le 18/04/1895 à Marie-Jeanne Madeleine Nacet ; ils auront 2 filles Hélène et Beatrix.

Il prend la suite de son père pour la défense de l'enseignement privé et, pour répondre à la construction du groupe scolaire communal à partir de 1894, achète un terrain à la famille Bothorel du Mengleuz et c'est sur ce terrain que sera construite l'école des frères, qui est aujourd'hui encore l'école privée de Landrévarzec (l'école St-René). Il dote l'école et les élèves pour leurs besoins essentiels en fournitures. Il intervient également lors de la séparation de l'église et de l'État en 1905. Il autorise l'abattage d'arbres sur ses terres afin de transformer l'église en une forteresse et d'en interdire ainsi son accès aux autorités qui étaient chargées de procéder à l'inventaire des objets sacrés.

Il possédait en 1908 une automobile, c'était sans doute la première de la commune.

Le Marquis René de Ploeuc sera conseiller municipal de 1896 à 1912 et sera maire de 1912 à 1919. Il a également marqué les esprits des écoliers des écoles privées qui recevaient une montre de sa part lorsqu'ils étaient reçus au Certificat.

Il achète le château de Kerambleiz à Plomelin en 1903 qui sera revendu en 1930.

Son építaphe sur la tombe :

Ci gît - Le Marquis de Ploeuc - René Etienne Alexandre Constantin - Né le 26 8bre 1867 - Mort le 31 Mai 1938.

Et celle de son épouse :

Marie Jeanne - Madeleine Nacet - Marquise de Ploeuc - 12 avril 1874 - 22 Juillet 1927.

► Sa fille Béatrix (parfois Béatrice) (née le 10/04/1899 à Reims et décédée le 5/01/1965 à Paris) se marie avec Marcel Fernand Joseph de la Motte Ango de Flers (le Comte de Flers).

Le comte Marcel de Flers, né en 1888, est pilote de l'air pendant la Grande Guerre. Il est décoré de la légion d'honneur et de la croix de guerre. Il est élu maire de Landrévarzec en 1935 (il démissionnera le 12/09/1938). Il s'engage ensuite dans la Résistance avec sa femme Béatrix de Ploeuc et sa belle-sœur Hélène de Ploeuc. Ils sont arrêtés en 1943. Il est déporté politique au camp de Compiègne à destination de Buchenwald et transféré ensuite à Mauthausen. Il est affecté en commando de travail forcé à Güsen II. Il y décèdera le 14/03/1945.

Son építaphe :

Comte Marcel de Flers Ct de réserve d'aviation - Décoré de la légion d'honneur Croix de guerre 14-18 39-40 - Maire de Landrévarzec Mort pour la France - A Güsen Mauthausen le 14 Mars 1945.

Sa femme Beatrix sera également déportée mais s'en sortira et décèdera en 1965 à Paris. Elle était officier de la légion d'honneur. C'est Beatrix de Flers qui confiera une partie des archives de la famille de Ploeuc aux Archives Nationales qui sont aujourd'hui classées en 33 cartons (272AP/1 -272AP/33).

Hélène Marie Madeleine de Ploeuc, la sœur de Beatrix, sera internée dans le camp de Bergen Belsen où elle trouvera la mort le 7 avril 1945 huit jours avant la libération du camp par l'armée britannique, le 15 avril 1945. C'est également dans ce camp de Bergen-Belsen qu'Anne Franck trouvera la mort et que Simone Veil sera internée.



Bibliographie et sources de renseignements :

- le livre de Denis de Thezan « Histoire généalogique de la maison de Ploeuc » édité en 1873 (ce livre est disponible en lecture sur Internet) ;
- diverses sources Internet accessibles à chacun (Wikipedia, article de Thomas Gasnier dans un bulletin de la Sorbonne,...) ;
- des documents divers collectés lors de recherches aux archives départementales de Finistère ainsi qu'aux archives de l'évêché ;
- le document écrit par François Trellu (né en 1897 à Landrévarzec) sur sa jeunesse (27 pages) ;
- merci à Hervé Saliou et à Alexandre Bourhis.

Daniel Kernalegenn

Horaires d'ouverture de la Mairie

- ▶ **Du lundi au vendredi :**
9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00 (fermée au public le jeudi après-midi).
- ▶ **Samedi :** 9h00 - 12h00.

Horaires d'ouverture de la Poste

- ▶ **Du lundi au vendredi :**
9h00 - 11h45 et 13h30 - 16h30 (fermée le jeudi après-midi).
- ▶ **Samedi :** 9h00 - 11h30.

Permanences des élus

- ▶ **Samedi :**
de 10h00 - 12h00 (avec ou sans rendez-vous).
- ▶ **Le Maire et les adjoints reçoivent toute la semaine sur rendez-vous.**



Expression libre de la liste « Vivre et Agir à Landrévarzec »

Les quatre élus de l'équipe **Vivre et Agir pour Landrévarzec** vous livrent leurs impressions après une année de prise des fonctions par la nouvelle municipalité

Même si le monde et notre société sont bouleversés par la crise sanitaire, les principes de fonctionnement des communes ne sont pas modifiés. Avant même d'avoir pris du recul sur les dossiers en cours et les besoins de la commune, la nouvelle municipalité s'est octroyée en personnels et de rémunérations supplémentaires sans justificatif de fonction ; amputant ainsi les résultats et la capacité d'autofinancement de la commune de 50% environ. Ces décisions ne seront pas sans impact sur la réalisation des futurs investissements communaux.

La commune ne fonctionnant plus en vase clos, plusieurs services et investissements sur la commune sont assurés par la communauté de communes QBO (développement économique-eau & assainissement- gestion des déchets-transport en commun - etc) et par le Sivom du Pays Glazik (enfance & jeunesse - emploi, relations entreprises&actions sociales - culture, animation, vie associative et citoyenne).

Malgré des propositions faites soit en commissions soit en conseils, les élus représentants Landrévarzec dans ces instances ne s'investissent pas à défendre les intérêts communaux.

Les quatre élus de l'équipe **Vivre et Agir pour Landrévarzec** restent à l'écoute de la population et continuerons à œuvrer dans l'intérêt général.

Rencontre avec...

Ewen Gicqueau-Buquen : Passion Vélo !

Ewen Gicqueau, voilà un nom qui n'est pas inconnu des passionnés de vélo et notamment des amoureux du VTT descente.

Dès l'âge de 2/3 ans, il grimpe sur les « deux roues » : la moto enfant, le BMX Race au club de Quimper dès 8 ans et depuis ses 14 ans le VTT descente qu'il découvre grâce à un ami au collège. Très vite, il commence les compétitions au niveau régional et performe même au championnat de France junior où il décrochera une 4ème place. À 16 ans, il est repéré par la Team Cycleworks (Quimper) et court depuis sous ses couleurs.

« Un rêve de gosse »

Grâce à la Team Cycleworks, il participe à des courses nationales, des courses en montagne et même à quelques étapes de la coupe de monde 2019 après un bon résultat à Morzine. Il fera 3 étapes de coupe du monde : Slovénie, Andorre et France ! « *un rêve de gosse de faire partie d'une équipe, de voyager avec le car de la team* » ! Il participera aussi au Finist'air Show.

Bien sûr, arriver à ce niveau ne se fait pas tout seul... C'est beaucoup d'entraînement sur le temps libre et les week-ends : vélo, renforcement musculaire, course à pied, cross training...

Il nous confie même avoir eu quelques blessures mais rien de trop grave : « *juste des traumatismes crâniens mais rien de cassé qui bloque plusieurs mois* »...

Des nouveaux projets

En Bretagne, il n'y a pas de pistes permettant un bon entraînement. Comme Ewen souhaite rester en Bretagne, il a développé de nouveaux projets... toujours en VTT ! Il passe actuellement un DEJEPS moniteur VTT à Grenoble et est en contrat d'apprentissage au Lycée du Nivot à Lopérec pour y développer des activités VTT pour tous les niveaux (et même des randos ouvertes au public pendant les vacances scolaires). Après ses études, il aimerait continuer à travailler au Nivot et créer une entreprise pour des stages de pilotages, la découverte du VTT, etc.



Il va aussi continuer les compétitions au niveau régional ainsi que national et surtout se donner pour « *sa passion web* » : les vidéos sur les réseaux sociaux. Repéré par des marques, il joue aussi un rôle d'influenceur sur Instagram et Facebook. Les réseaux sociaux sont aussi pour lui un moyen de continuer sa passion en trouvant des sponsors.

Un conseil aux jeunes ?

« *Il faut d'abord une motivation personnelle. Il est préférable de s'orienter vers une multi pratique en club pour se spécialiser après avoir testé tout le panel des possibilités. Le BMX est une bonne école.* »

À 22 ans, Ewen Gicqueau-Buquen allie passion et projet professionnel. Il est certain qu'on entendra encore parler de lui et pas seulement à Landrévarzec !



Lien Instagram : Ewen.jko



Lien Facebook : Ewen Gicqueau



LANDRÉVARZEC

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !



Toute l'actualité de la mairie en temps réel

Avec Citykomi®,
l'application
des collectivités
zéro pub
zéro donnée
personnelle.

1

▶ **TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
CITYKOMI®**
C'est gratuit !



2

▶ **FLASHEZ
CE QR CODE**
pour vous
abonner



3

▶ **RECEVEZ
VOS ALERTES
EN DIRECT**
sur votre
smartphone



Mairie
1 place de Saint Guénolé
29510 Landrévarzec
Tél. : 02 98 57 90 44

